

FOCUS

L'hypersensibilité électromagnétique

Ondes électromagnétiques

Depuis quelques décennies, des personnes se plaignent de troubles divers (troubles du sommeil, maux de tête, symptômes cutanés, etc.) sans autre explication clinique que l'exposition aux CEM. Ces troubles peuvent être bénins ou carrément invalidants, obligeant les personnes à déménager, changer de travail, etc. On parle alors d'hypersensibilité électromagnétique (EHS) ou d'intolérance environnementale idiopathique attribuée aux champs électromagnétiques (IEI-CEM).

La difficulté à disposer de données fiables

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a émis en 2018 un avis sur le sujet soulignant la difficulté de tirer de réelles conclusions en raison du caractère auto-déclaratif des personnes dont le cas a été étudié, et de l'absence de méthodologie fiable dans les études menées.

5%

des Français se déclareraient
concernés par une sensibilité
aux ondes électromagnétiques.

Source : Anses

Les origines des troubles en débat

Des études bien contrôlées et menées en double aveugle ont montré que ces symptômes n'étaient pas corrélés avec l'exposition aux CEM ”

OMS (2005)

Le sujet reste néanmoins à l'origine de questionnements et d'actions. Une quinzaine de collectifs et associations ([Une terre pour les EHS](#), [Robin des toits](#), [Priartem](#)) représentent les personnes EHS et demandent la mise en place de « #zones blanches », vierges d'ondes.

- [Hypersensibilité électromagnétique ou intolérance environnementale idiopathique attribuée aux champs électromagnétiques](#)
- [Ondes et tumeurs : Des preuves évidentes chez l'animal selon le NTP](#)
- [2 minutes tout compris - Les ondes](#)